Projet d'établissement du CPSI

La première question à se poser est peut-être : pour qui et pourquoi un projet d'établissement ?

Pour les étudiants … Ce projet d'établissement leur permettra de comprendre l'objectif qui anime l'équipe pédagogique du CPSI: former des professionnels de santé réflexifs prêts à entrer dans la vie professionnelle avec des valeurs et des connaissances transférables dans toute situation de soin en intégrant leur singularité. Tout au long de leur formation, les étudiants seront accompagnés pour découvrir les multitudes de champs d'actions des métiers de la santé dans leurs dimensions du soin curatif, éducatif et préventif. Les stages intégrés dans un dossier pédagogique s'inscrivent dans un parcours individualisé qui renforce la construction leur identité professionnelle.

Pour l'équipe pédagogique … Ce projet d'établissement constitue un projet commun que nous avons l'ambition de concrétiser ensemble. Ce projet est le fil conducteur de nos actions au quotidien.

Pour les partenaires de terrains … Leur contribution est primordiale. Elle apporte la cohérence entre l'apprentissage théorique et l'application clinique en situation. Leur engagement est un élément essentiel pour la formation. Ils sont nos partenaires de formation et des interlocuteurs incontournables pour nos étudiants.

1. Présentation générale

Le CPSI, Centre de formation Pour les Secteurs Infirmier et de santé de l'acn, est un établissement d'enseignement qui existe depuis 1967. Bien que s'inscrivant principalement dans le cadre de l'enseignement supérieur de la communauté française, il relève de *l'Enseignement pour Adultes* et fait partie du réseau d'enseignement libre confessionnel subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles. Il est affilié au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SEGEC) et souscrit à ses valeurs[1].

Il se situe sur le site de l'Université Catholique de Louvain (UCL), à proximité des Cliniques Universitaires Saint Luc, avenue Hippocrate 91 à 1200 Bruxelles.

1.1. Offre de formation

Le CPSI offre aux adultes un éventail de formations initiales, spécialisées et continues dans le domaine de la santé, au terme desquelles il délivre des attestations et des titres reconnus (certificats et diplômes). Grâce à la souplesse de son organisation modulaire, il répond à des besoins individuels et collectifs variés : reconversion, perfectionnement, recyclage, spécialisation.

Le CPSI développe également des activités de consultance et d'accompagnement pédagogique dans le domaine de la santé.

[1] https://enseignement.catholique.be/decouvrir-penser-lenseignement-catholique/decouvrir/le-projet/

1.2. Missions du CPSI

Les missions du CPSI s'articulent ainsi aux finalités de l'Enseignement pour Adultes :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle (développement des personnes) ;
- Répondre aux besoins et demandes de formations de la société et des acteurs professionnels

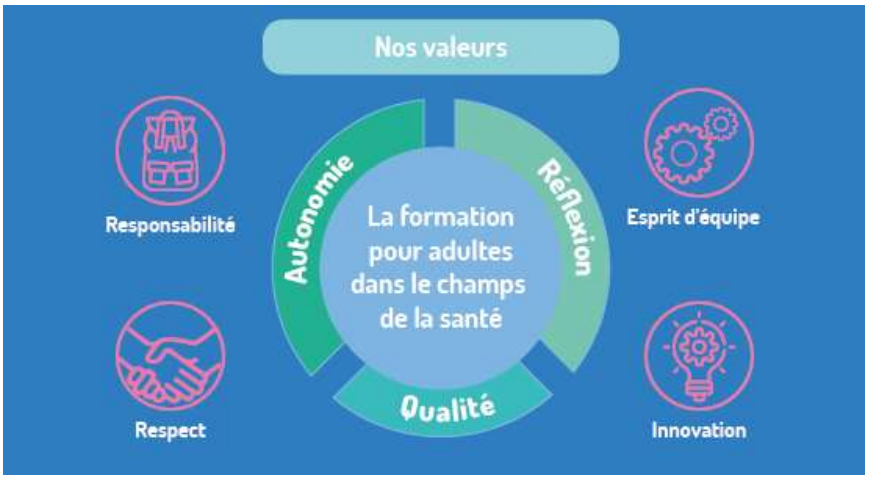
2. Projet éducatif

Le projet éducatif relate les objectifs et définit des valeurs éducatives que nous voulons mettre en œuvre au sein du CPSI.

Soucieux d'être ouverts à la diversité des parcours, afin de permettre l'accès à l'enseignement supérieur à des adultes de tous horizons, le CPSI fonde son projet sur :

- L'accueil d'un public diversifié (sur les plans culturel, familial et social) ;
- Le développement d'une offre de formation qui répond aux besoins variés du secteur de la santé ;
- Les partenariats multiples, locaux et internationaux (Association belge des praticiens de l'art infirmier, Collège belge des ostéopathes, Collège de rhumatologie, Association belge de diabétologie, ONG Tatu, Philips School of nursing, etc.).

Une réflexion collaborative a donné lieu à l'identification de valeurs partagées[2] par les parties prenantes de l'établissement, dont voici un aperçu :



Ces valeurs guident les actions des parties prenantes du CPSI et ont été déclinées en objectifs au sein d'une **Charte qualité**:

- Répondre aux besoins professionnels du secteur de la santé ;
- Veiller au bien-être de tous et offrir un environnement convivial et collaboratif favorable au développement personnel ;
- Développer et valoriser les partenariats professionnels et scientifiques, tant nationaux qu'internationaux ;
- Placer la personne au centre de son projet de formation et proposer une flexibilité organisationnelle qui tienne compte des engagements individuels ;

[2] Valeurs extraites d'une enquête réalisée auprès de parties prenantes internes en 2013 et actualisée en 2021.

- Valoriser les compétences par la mise en œuvre de méthodologies d'apprentissage interactives ;
- Organiser des évaluations équitables et transparentes sur base de compétences légitimées ;
- Garantir la qualité de notre enseignement et de nos formations par la mobilisation d'expertises de terrain ;
- Œuvrer à l'amélioration continue de notre dynamique institutionnelle dans un contexte de mobilité européenne.

3. Projet pédagogique

Le projet pédagogique ne peut exister sans le projet éducatif, il traduit dans nos pratiques les intentions de celui-ci.

Le CPSI encourage le développement professionnel des enseignants. Il soutient l'innovation pédagogique, notamment grâce à l'intégration des technologies numériques.

Le CPSI évalue régulièrement l'impact des méthodes pédagogiques sur la progression et la qualité de l'apprentissage des étudiants.

3.1. Développement professionnel des enseignants

Pour **soutenir le développement professionnel** des enseignants, le CPSI :

- Suscite et soutient les innovations pédagogiques ;
- Met des outils et des ressources pédagogiques à la disposition des enseignants ;
- Propose des FCC (Formations en cours de carrière) en interne et en externe ;
- Propose un accompagnement individuel ou en équipe, à la conception et à la mise en œuvre de dispositifs pédagogiques ;
- Accompagne les projets pédagogiques institutionnels (enseignants engagés dans le CAPAES, nouveaux enseignants, …) ;
- Expérimente des outils et approches pédagogiques innovants ;
- Assure la visibilité externe des initiatives pédagogiques par la participation à des colloques, Congrès, Journées d'études, etc.

3.2. Identification des besoins de formation

Le CPSI est en **contact permanent avec les milieux professionnels de la santé** afin de mieux appréhender les besoins actuels et potentiels de formation.

Plus concrètement, le CPSI :

- Entretient des collaborations constructives avec les milieux d'employeurs privés et publics (stages, travaux de fin d'études, enquêtes) ;
- Assure une veille stratégique afin de développer de nouvelles formations dans le champ de la santé ;
- Développe une politique de représentativité et d'action dans les organes de concertation tant du réseau catholique que dans le cadre inter-réseaux ;
- Construit une politique d'amélioration continue dans le cadre d'une approche qualité ;
- Entretient et développe un réseau de partenariats avec des institutions d'enseignement supérieur.

3.3. Activités pédagogiques proposées

Les **activités pédagogiques** sont dispensées par des enseignants permanents et par des experts issus du milieu professionnel. Ces activités pédagogiques sont proposées en présentiel, en distanciel, en mode synchrone ou asynchrone. L'enseignement clinique représente une part importante de la formation des infirmiers et est encadrée tant par l'accompagnement sur le terrain que par des activités d'intégration professionnelles à l'école.

D'un point de vue méthodologique, les enseignants proposent des exercices, des jeux de rôle, des études de cas, des simulations, des travaux de recherche individuels ou collectifs, des stages, une épreuve intégrée de fin de formation, etc. Le soutien pédagogique est également assuré par la mise à la disposition des étudiants d'une plateforme numérique d'apprentissage.

Les étudiants qui relèvent de l'enseignement inclusif bénéficient également d'aménagements raisonnables.

3.4. Aide à la réussite

Pour **favoriser la réussite des étudiants**, le CPSI :

- Privilégie une dynamique fondée sur la confiance mutuelle, l'écoute et la capacité d'évolution ;
- Met en place des dispositifs permettant aux étudiants de construire et d'interroger leur identité professionnelle au sein d'un processus réflexif collectif (Atelier d'Intégration Professionnelle);
- Encourage une dynamique collective au sein des UE (Unités d'Enseignement) ;
- Soutient la prise en compte de la personne de l'étudiant dans sa globalité;
- Veille à la disponibilité des supports de cours (syllabus, portefeuille de lecture) ;
- Défend l'importance de la présence aux cours qui se trouve justifiée par des nécessités pédagogiques propres (atelier, séminaires, cours de pratiques professionnelles);
- Veille à 'actualisation des ressources pédagogiques.
- Propose l'analyse des parcours en vue des valorisations d'acquis

4. Conclusion : ce qui fait la différence au CPSI …

- Une institution à taille humaine dans un cadre convivial et chaleureux
- Un accompagnement individualisé des étudiants, tant au niveau pédagogique que de l'organisation du parcours de formation (flexibilité)
- Une priorité accordée au développement de la réflexivité
- L'observation, le questionnement, l'expérimentation, la réflexion, l'analyse, la critique font partie intégrante de la formation.
- Des enseignants expérimentés en contact permanent avec le terrain.